Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte

COMMUNE DE
LATTRE SAINT QUENTIN
12 grand rue 62810 LATTRE SAINT QUENTIN
☎ : 03.21.48.41.23
🖷 : 03.21.55.58.48
💻 : lattre-st-quentin@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal Du 11 MARS 2024 à 19h00

Le conseil municipal est présidé par Madame Martine GERARD, Maire.

Sont présents : Mme GERARD Martine, Mr COULMONT Daniel, Mr CORSAUT Bernard, Mr DAMBRINE Dimitri, Mme DELFORGE Marie-Laure, Mr DEPLANQUE Nicolas, Mr DUBOIS Thomas, Mr FOURNIER Nicolas, Mme JAYET Sylvie, Mr PIGNY Corentin.

Absents représentés : Mr GORRIEZ Maxime donne pouvoir à Mme JAYET Sylvie.

Absents excusés :

Secrétaire(s) de séance : Mme JAYET Sylvie

L'ordre du jour est le suivant :

1) Approbation par le secrétaire de séance du précédent Compte-rendu de la séance du 11 décembre 2023
2) Crédits reportés sur l'exercice 2024
3) Compte administratif 2023
4) Compte de gestion 2023
5) Affectation des résultats
6) Entretien des espaces verts (la Vie Active)
7) Questions diverses

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 19h00.

1. Approbation par le secrétaire de séance du précédent Compte-rendu de la séance du 11 décembre 2023

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Crédits reportés sur l'exercice 2024

- **Restes à réaliser pour les DEPENSES : 125 589.63€**
- **Restes à réaliser pour les RECETTES : 32 000.00€**

3. Compte administratif 2023

Mr Bernard CORSAUT est nommé président du vote, ***Madame le Maire ne participe pas aux débats ni au vote.***
Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2022, présenté ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	**99 335.20 €**	**243 648.45 €**
	Soit un excédent de 144 313.25 €	
FONCTIONNEMENT	**209 301.09 €**	**252 507.30 €**
	Soit un excédent de 43 206.21 €	

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
EXCEDENTS DE L'EXERCICE 2022	**27 953.59 €**	**165 072.37 €**

TOTAL REALISATIONS+REPORT	**172 266.84 €**	**85 547.30 €**

Soit un excédent global de clôture de **257 814.14 €**

4. Compte de gestion 2023

Le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'investissement de 172 266.84 €
- un excédent de fonctionnement de 85 547.30 €

5. Affectation des résultats

L'affection de résultat sera la suivante :

- Affectation en excédent de fonctionnement : **85 547.30** € au compte 002

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2023, le Compte de Gestion et l'Affectation des résultats.

6. Entretien des espaces verts (la Vie Active)

Madame le Maire présente le devis reçu de la Vie Active (Esat) pour l'année 2024 à l'assemblée pour l'entretien des terrains communaux et le cimetière.

*** **Devis : Détails des travaux COMMUNE 7 440.00 € TTC**

Descriptif de la prestation : Entretien des espaces verts de façon continue de mars à décembre comprenant la tonte et la taille (**12 tontes**).

* Grand'Rue : tonte des bandes de chaque côté de la rue (de 1.50m à 3/4 m). Ainsi que la pointe avec le chemin du GY (900 m²) –
* Rue Neuve : Quatre talus à débroussailler, une petite bande ainsi que la citerne à incendie, entretien jusqu'aux dernières habitations.
* Rue des Quatre vents : tonte des quelques bandes d'un côté ou de l'autre de la route, et débroussaillage des 2 petits talus.
* Rue de la Paneterie : petite bande à tondre jusqu'au panneau de sortie d'agglomération, et de la citerne à incendie. –
* Chemin du Moulin /Chemin des Trinois / Eglise (environ 600 m²) Cimetière
- Le terrain derrière la salle des fêtes (2000m2 environ) ne sera plus à faire, un city stade va voir le jour en 2024.

** 1 taille (en septembre/Octobre) :
- Au cimetière : haie sur la droite (58 m) : taille sur la face intérieure uniquement.
haie sur la gauche (55 m) : taille du dessus et de la face intérieure
haie du fond (34 m): taille sur les 3 faces
haies de troènes en devanture sur 3 faces
- A l'église : taille des haies de troènes (36m) sur 3 faces
- A l'abri bus : taille sur 3 faces des haies de hêtres pourpres (45 m)
- Grand'Rue: taille des arbres à l'entrée, de chaque côté (en hiver). Taille des arbustes sur le haut de Lattre sur la gauche avant le petit rond-point.

** 1 nettoyage des fils d'eau et trottoir : sur l'ensemble des rues soit 2600m de rues (5200 M de fil d'eau).
Nettoyage et désherbage à l'aide de brosses fer adaptées sur débroussailleuses et porte-outil.

Le ramassage de feuilles en fin d'année n'est pas inclus.

La mise en sécurité du chantier et l'évacuation des déchets en centre de valorisation agrée.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité : après en avoir délibéré, de donner un avis favorable pour ce devis.

Madame le Maire se chargera d'envoyer le devis signé à : LA VIE ACTIVE à Avesnes-le-Comte.

7. Questions diverses

- Les travaux du City-Stade ont démarré le lundi 11 mars 2024.

- Madame le Maire annonce qu'il y aura un événement intercommunautaire : c'est l'épreuve TRAIL "15ème RAID Dingue de l'Artois" qui se déroulera du 11 au 12 mai 2024 sur notre territoire.

Pour permettre cette organisation de ce trail, Madame le Maire autorise à emprunter les routes dépendantes de la commune pour le bon déroulement de cette manifestation.

- Le goûter de Noël 2024 a été fixé au samedi 14 décembre 2024.

- Petit Rappel pour le stationnement dans la Commune, qu'il est formellement interdit de stationner sur les trottoirs qui sont **exclusivement réservés à la sécurité des piétons** et à l'accès aux bâtiments publics, ainsi que sur les espaces verts communaux.

Certains véhicules en stationnement à cheval sur la chaussée et le domaine public risque de provoquer des accidents où sur un emplacement interdit « la citerne incendie » (rue de la paneterie).

Nous faisons appel à la responsabilité et au bon sens de chacun.

Madame le Maire explique qu'elle a reçu un courrier de Mr et Mme Millequand Stéphane concernant une demande de prise en charge de la rénovation du réseau électrique au 9 Chemin du Moulin pour l'installation de 69 panneaux qui nécessiterait certainement un réseau plus puissant... Ce devis s'élève à 11664.79€. La commune n'a pas à financer ce type de travaux (code de l'énergie).

Dans ce contexte, après concertation, le Conseil Municipal vote à la majorité contre pour le financement de ce réseau électrique au 9 Chemin du Moulin. (11 contre)

****

La séance est levée à 21h00

Le secrétaire de séance

Sylvie JAYET

Le Maire

Martine GERARD